

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 24: Participation

Artikel: Manifeste contre la fracture nord/sud à Lausanne
Autor: Della Casa, Francesco / Rivier, Jean-Lou / Sahy, Blaise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Manifeste contre la fracture nord/sud à Lausanne

Lausanne bouge... Ces derniers temps, elle bouge même beaucoup et dans plusieurs directions. Par une cascade d'annonces dans la presse, la Municipalité a successivement fait état de sa volonté de construire une nouvelle ligne de transports publics – dite m3 – de raser le stade de la Pontaise pour installer 2 000 logements au nord, de bâtir au sud un stade pour l'athlétisme, un autre pour le football, une piscine olympique et les commerces qui vont avec. Pour faire office de raton-laveur dans cet inventaire à la Prévert, il y a encore le projet de rénovation de la station d'épuration de Vidy.

Cet activisme, qui pourrait paraître en soi positif, provoque une perplexité grandissante, tant la cohérence de cet assemblage d'opérations reste floue. Un groupe d'architectes prend aujourd'hui position pour alerter les pouvoirs publics et la population et les informer des effets pervers qui pourraient découler de cette stratégie de développement. Leurs thèses et l'esquisse de leur contre-projet sont présentés ci-après.

Le risque des zones monofonctionnelles

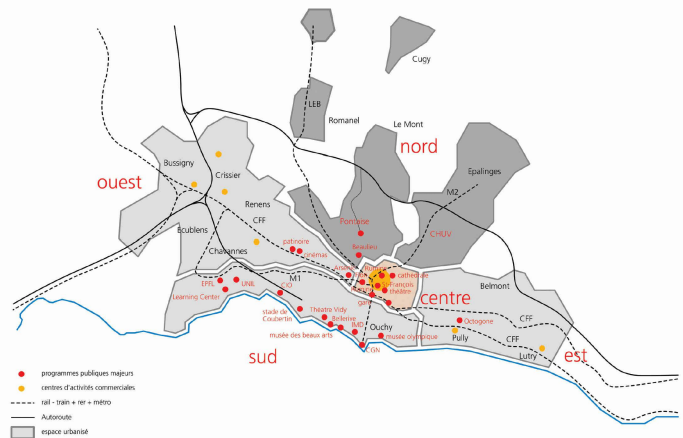
L'intention de la Municipalité de Lausanne est de construire rapidement un grand nombre de logements pour répondre à une demande aujourd'hui en très forte croissance. Elle entend également moderniser ses équipements sportifs, qui ne correspondent plus à son statut de ville olympique. Pour résoudre ces deux problèmes, les autorités envisagent une solution unique : libérer les terrains occupés par l'actuel stade de la Pontaise pour y bâtir des logements, tout en rassemblant les nouveaux équipements sportifs au bord du lac, entre Bellerive et la Bourdonnette.

La pertinence de cette permutation opportuniste est contestée par l'architecte Jean-Lou Rivier. Début novembre, il a pris position dans les colonnes du quotidien *24 heures*¹, critiquant la destruction de l'identité culturelle des secteurs concernés – le sport à la Pontaise, les jardins familiaux à Vidy – et la concentration de logements au nord de la ville et des

¹ *24 heures*, 3 novembre 2006

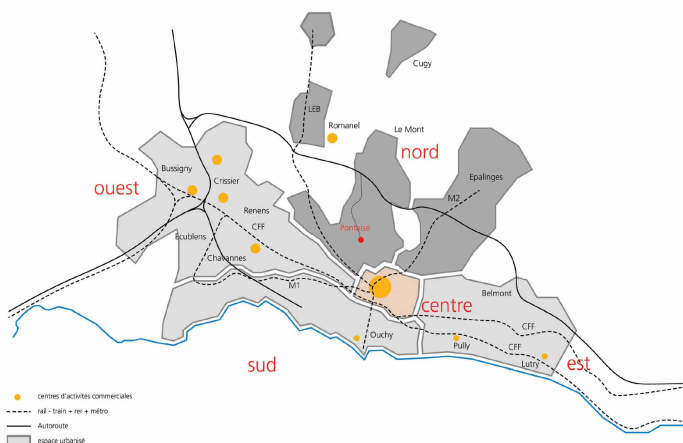
pôles d'activités au sud. Il note que ce dernier est déjà largement pourvu (fig. 1 et 2) avec la présence des Hautes-Ecoles, de commerces, de zones sportives et de détente. Il met en garde contre les effets néfastes de la monofonctionnalité, dont on observe les ravages dans les banlieues françaises de l'après-guerre, édifiées selon les principes du zonage et le plus souvent dépourvues de pôles d'attractivité.

agglomération - programmes



1

agglomération - commerces



2

Fig. 1 : Distribution des programmes d'activités publiques sur l'agglomération lausannoise

Fig. 2 : Distribution des activités commerciales sur l'agglomération lausannoise

Fig. 3 : Proposition d'insertion de nouveaux programmes d'activités publiques sur le quartier nord

Fig. 4 : Nouveau plan de situation proposé

Fig. 5 : Plan d'intention – Ecologie et développement durable

Fig. 6 : Plan d'intention – Surfaces et programme (Documents Jean-Lou Rivier)

Fig. 7 : Vue de l'actuel stade de la Pontaise (Photo Yann André, agence Strates)



3

Une question occultée, l'avenir de Beaulieu

Aujourd'hui, en plus du stade de la Pontaise, le quartier profite de la présence du pôle d'expositions de Beaulieu. Or l'avenir de celui-ci, déjà compromis par une décroissance régulière de son activité, se trouve mis en concurrence par le projet de Centre de Congrès qui sera bientôt réalisé sur le campus de l'EPFL à Ecublens. Déjà, les halles à bétail seront prochainement rasées pour laisser place à des logements. La question de la restauration et de la réaffectation progressive du reste du secteur de Beaulieu, qui reste pour l'heure subordonnée aux conditions d'un legs fait à la ville, affectera donc elle aussi l'attractivité du quartier de la Pontaise.

Le diagnostic est par conséquent incomplet, car le manque de logements masque un autre mal, le déséquilibre de l'ensemble de la ville. Le nord souffre d'un déficit de pôles

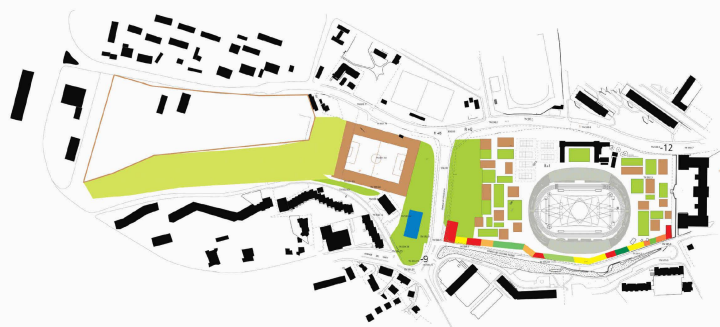
d'attractivité, le sud en regorge. Rivier et ses confrères suggèrent d'y remédier en conservant l'entier du programme de constructions prévu par la Municipalité, mais en l'insérant dans le quartier de la Pontaise dans le but de renforcer la cohérence de l'ensemble de l'agglomération.

L'agglomération oubliée

Le processus de collaboration intercommunale de l'Ouest lausannoise (SDOL)² avait justement été initié pour faire face à un autre phénomène de concentration monofonctionnelle, celui des centres commerciaux entre Crissier et Bussigny. Ce travail de longue haleine, basé sur la concertation entre sept

² Voir TRACÉS n° 13/14 2006

³ Voir TRACÉS n° 20 2005



4

communes, une information et une participation régulières des populations concernées a pour but de permettre un développement cohérent à l'ouest de l'agglomération.

Les intentions de la Ville de Lausanne prennent le contre-pied d'un tel processus de concertation, bien qu'on puisse supposer qu'elles auront de très fortes répercussions sur celui-ci. Le choix d'un mode de communication par voie de presse, s'il met en valeur l'activisme de la Municipalité, risque de braquer les partenaires de l'agglomération ou du Canton, de court-circuiter la réflexion, de brouiller le débat et d'attiser les oppositions.

Deux politiques contradictoires se font donc jour dans la manière de conduire le développement de l'agglomération. A l'ouest, on expérimente des modes de collaboration intercommunales et l'on ne craint pas de se lancer dans des démarches participatives dès les phases initiales (voir pp. 5 à 11). Dans la capitale, on privilégie une stratégie de « coups », alliant la rapidité de décision et l'exploitation d'opportunités sectorielles et pariant sur la croissance conjoncturelle de l'heure.

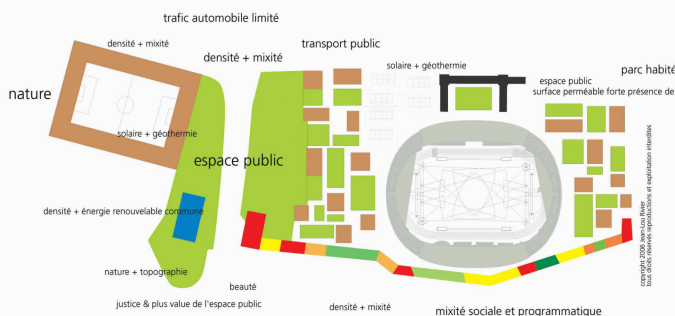
La création d'un groupe de travail

A la suite de la publication des objections de Jean-Lou Rivier, un groupe d'architectes s'est constitué pour élaborer un argumentaire théorique et produire des propositions alternatives. Cette démarche, qui n'est pas sans rappeler celle du groupe d'architectes genevois à l'origine du concours « Genève 2020 »³, vise à alimenter le débat sur la mixité des activités dans la ville contemporaine. Toutes deux signalent un renouveau, en Suisse romande, de l'engagement dans le débat public d'une génération d'architectes entrés dans la carrière professionnelle au cours de la dernière période de crise économique.

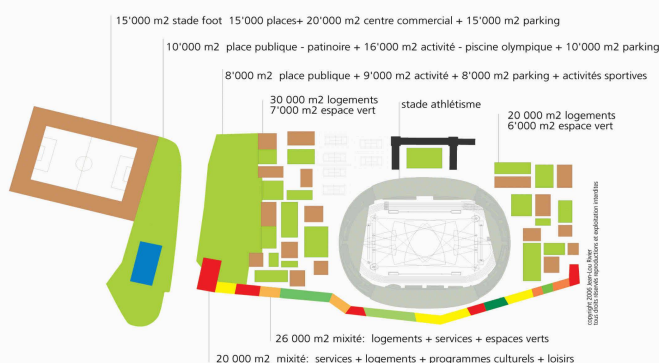
Une piste de réflexion alternative

L'hypothèse développée par Rivier repose sur une densification du quartier de la Pontaise intégrant les activités contenues dans le programme de la Municipalité. Le stade actuel serait uniquement dévolu à l'athlétisme, la piscine olympique et un nouveau stade pour le football comprenant des surfaces commerciales seraient construits à proximité (fig. 3 à 6). Sa réalisation serait assurée en suivant le même mécanisme de financement préconisé par la Municipalité, selon le modèle de partenariat public-privé. Elle s'appuie sur plusieurs arguments de nature théorique, qui sont développés ci-après sur les thèmes de la ville durable, de la continuité identitaire du quartier et de la construction du territoire.

Francesco Della Casa



5



6



7

Lausanne ville durable ?

La municipalité de Lausanne s'est engagée en 1998 à élaborer son propre Agenda21 local en rejoignant et en adoptant la Charte européenne des villes durables (Charte d'Aalborg) qui appelle, outre l'application du développement durable et la promotion d'opérations exemplaires, à une génération de politiques urbaines moins sectorielles capables d'intégrer les impacts du développement sur l'environnement et la qualité de vie à court et à long terme. L'annonce du nouveau programme de législature de la municipalité, bien que stimulant et très ambitieux du point de vue urbanistique, nous semble néanmoins contredire en plusieurs points les enjeux et objectifs visés pour le développement d'une ville durable.

Sur le choix des localisations, d'abord. Proposer une cité des sports dans le sud de la ville en y concentrant tous les équipements publics majeurs revient à continuer de promouvoir une planification sectorielle (zonage des activités) en créant des pôles urbains monofonctionnels générateurs, entre autres, de déplacements motorisés dans la ville. Le concept de la ville durable *a contrario* recherche à renforcer la mixité d'ensemble et la diversité des affectations dans chaque quartier du territoire urbanisé et implique la recherche d'un équilibre entre le logement, l'emploi et les équipements collectifs. Par ailleurs, la proposition de construire un nouveau quartier écologique à la Pontaise va à l'encontre d'un des objectifs stratégiques majeurs pour l'aménagement d'un quartier durable, puisqu'il commence par faire table rase des structures publiques existantes, alors que la bonne pratique en la matière recommande de faire coexister le nouveau et l'ancien afin de mieux intégrer le quartier dans la ville et en faciliter l'appropriation et l'identification par les futurs habitants. Rappelons également que la construction de bâtiments écologiques est une condition nécessaire mais pas suffisante à la réalisation d'un quartier durable, qui doit poursuivre des objectifs à double voire à triple dividende, où la question écologique doit être fermement arrimée à la question sociale pour limiter les impacts négatifs sur l'environnement et renforcer la qualité du lien social.

Deuxième point, la forme et la manière d'élaborer les décisions. Il n'est plus pensable de voir des projets urbanistiques d'envergure se développer dans une logique hiérarchique, unilatérale, et qui plus est essentiellement guidée par des intérêts économiques, alors que l'on revendique à juste titre pour la ville une politique globale de développement durable qui prône la bonne gouvernance et la nécessité d'une approche de management urbain engageant la participation des acteurs locaux à des processus de décisions démocratiques.

Blaise Sahy, architecte et urbaniste EPFL, postgrade UNIL/UNIGE, DESS en « Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance »

La ville contemporaine, une matière polycentrique

Pour les artistes et les organisateurs de manifestations culturelles, l'espace urbain est le lieu de rencontre entre la création et un public. La manière de s'inscrire dans la cité détermine une identité, une prise de position, un regard politique et fonctionne à la manière d'un révélateur: du lieu, d'une esthétique, d'une volonté de confrontation et d'ouverture, voire d'une volonté d'infiltration furtive. Un tissu urbain riche et diversifié intensifie les opportunités de rencontres entre ses différents acteurs.

En 2002, Massimo Furlan jouait à la Pontaise la finale de 1982 entre l'Italie et l'Allemagne, commentée en direct par Jean-Jacques Tillman⁴. En renversant, par le travail de mémoire, le rapport entre l'artiste et le public (qui joue ?), en pervertissant une infrastructure (les jeux, le cirque romain), l'artiste a utilisé la ville-matière comme œuvre globale. Cette ville-matière qui se renouvelle par différents processus offre des aspérités à l'œil, accroche le regard et motive la réflexion.

En 2004, Peter Regli installait une auréole lumineuse au sommet de la tour Bel-Air⁵. Noyée dans les décorations de Noël, cette intervention soulignait l'aura protectrice de l'institution et de la forme urbaine, la tour...

Un tissu urbain mixte peut engendrer des appropriations multiples. Il peut stimuler, enrichir et contribuer à des mises en rapport inédites. Le quartier de la Pontaise possède le potentiel pour se développer en intégrant les qualités offertes par la mixité. En s'articulant autour d'un programme public comme le stade, le nouveau quartier de la Pontaise pourra affirmer son identité et garantir son attractivité.

David Vessaz,
architecte EPFL / SIA, membre du comité directeur des *Urbaines*

⁴ Dans le cadre des *Urbaines*, festival des créations émergentes. Voir <www.massimofurlan.com>

⁵ Ibid



8

Commentaire sur la question de la Pontaise

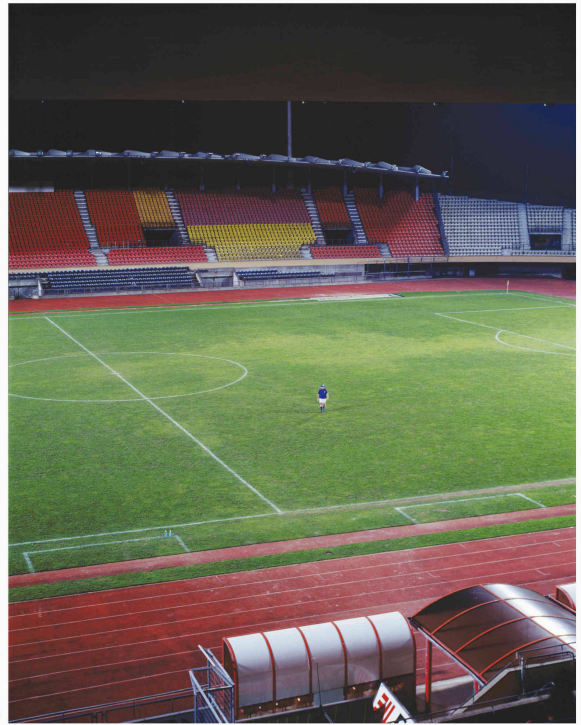
Si nous mettons en discussion la question de l'avenir du quartier de la Pontaise autant que celui du site de Vidy, c'est que nous nous interrogeons autant sur la manière de penser la ville aujourd'hui que sur les processus de décision d'une politique de construction du territoire. La question de l'avenir du stade de la Pontaise va bien au-delà de savoir si l'humidité du bord du lac est préférable à la froideur de la bise des Plaines du Loup, au-delà des polémiques sur l'opportunité de bétonner ici plutôt que là. La question est bien plus de savoir comment penser la ville aujourd'hui, sur quels principes et quels modèles, mais aussi, dans quelles finalités en termes de développement urbain et de valeurs collectives.

C'est précisément sur ces questions que la décision de concentrer les grands équipements publics au sud de Lausanne nous semble ignorer le temps dans lequel on vit, l'histoire de l'urbanisme, ses expérimentations et ses erreurs avérées.

Parmi les tentatives de penser la ville et son organisation, il semblait admis que celle qui consiste à la découper en zones d'activités spécifiques avait vécu avec la fin des années trente. Les tenants de cette Modernité historique, maintenant périmée, confondaient leurs velléités d'assainissement hygiénique avec leur incapacité à admettre que la ville naît de la diversité et de la confrontation. La négation de la nature même de la ville : « le lieu où être ensemble, et tous ensemble », a conduit à de véritables désastres. Nous le savons aujourd'hui, et les villes le savaient avant nous, qui mêlaient dans un même immeuble les conditions sociales et les activités dans une expérience réelle et physique de la collectivité avant que celle-ci ne devienne un concept abstrait. Nous le voyons aujourd'hui sur les ruines littéralement fumantes des politiques ségrégationnistes de la planification administrative des banlieues. Nous connaissons tout cela et nous serions prêts à reprendre cette chanson ? Où est l'éthique de l'architecte s'il ne s'élève contre cette manière de penser la ville ? Son silence s'achètera-t-il par l'organisation d'un concours « certifié SIA » définissant le périmètre de sa docile liberté ? Ni l'ignorance, ni la naïveté ne peuvent justifier de telles pratiques.

Fig. 9 : Vue des plaines-du-Loup
(Photo Yann André, agence Strates)

Fig. 10 : L'artiste Massimo Furlan durant sa performance au stade de la Pontaise
(Photo Pierre Nydegger)



Mais dans le fond, puisque tout le monde sait déjà tout cela, c'est qu'autre chose est à l'œuvre et de bien plus pernicieux; une forme de logique du prestige et du coup médiatique qui souffle au bord du lac; un vent bien plus préoccupé de forme que de fond, d'effets d'annonce que de réflexion substantielle. Et de ce point de vue, il est bien sûr que l'écran magnifique du Léman pourra contenter tout le monde : les images de synthèse des architectes et les cartes postales de la ville de Lausanne. Nous préférons penser que les enjeux d'une construction d'envergure doivent se penser conjointement avec ceux de la ville, et que tout quartier qui s'appauvrit en diversité d'activités publiques glisse inexorablement vers un appauvrissement tout court.

Pour Lausanne et son nouveau stade, la question très pragmatique est de savoir comment profiter au mieux de l'apport financier inespéré que représente l'investissement mixte d'une telle infrastructure. Comment le mettre au service d'un projet pour la ville? Où est-il judicieux d'insuffler cette énergie financière? De ce point de vue, on imagine mal l'intérêt qu'il y a à investir les rives du lac Léman.

Quitte à rappeler des banalités, nous l'affirmons clairement: le premier des biens public et collectif, c'est le territoire lui-même. Nous pensons que l'architecture ne se réduit pas à construire des « monuments remarquables », mais que sa responsabilité première consiste à réaffirmer obstinément la dimension collective du territoire et l'investissement démocratique et égalitaire qu'il réclame. Rapportées à l'aménagement de la ville, ces notions nous demandent de passer d'une politique du zoning à une éthique de la solidarité. Sur ce plan, il revient aux architectes et aux institutions d'assumer cette responsabilité, et de passer à son crible les décisions à prendre pour construire le territoire. Car dans le fond c'est bien cela que nous affirmons : le territoire se construit physiquement plus qu'il ne s'aménage administrativement.

Jean-Gilles Décosterd,
architecte EPFL et professeur d'architecture